



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES

L'Administration des Postes françaises met en vente à partir du 11 octobre 1958 à Paris et à partir du 13 octobre dans les autres bureaux du territoire, un timbre-poste consacré au jumelage de Paris et de Rome et qui représente les deux monuments caractéristiques de l'administration de ces deux grandes cités : L'Hôtel-de-Ville.

CARACTÉRISTIQUES DE CE TIMBRE

Valeur : 35 francs

Couleurs { bleu
rouge et gris

50 timbres à la feuille



Dessiné et gravé en taille-douce
par DECARIS

Format horizontal 22 × 36
(dentelé 13)

Malgré les événements qui, brusquement, infléchissent les projets des hommes, le mouvement de liaison poursuivi avec ténacité par différentes associations, en particulier le Conseil des Communes européennes, ne cesse de se manifester ; jumelages proches et lointains, parfois au-delà des mers, qui traduisent bien cette aspiration vers une compréhension plus approfondie et une paix internationale plus solide.

Il ne pouvait pas en être de plus proche, de plus symbolique aussi que celui de Rome et de Paris : dans le passé le plus prestigieux jusqu'au présent si riche, ces deux capitales ont, sous des formes diverses, participé à l'élaboration de l'humanisme occidental. Combien de Français illustres ou modestes ont fait ou rêvé de faire un pèlerinage à la ville aux « Sept coteaux romains, sept miracles du monde » ! Combien d'Italiens, de Romains sont venus à leur tour à Paris, cité des lettres et des arts, et y ont confirmé leur vocation ! Mais ils trouvaient aussi à Paris un attachement passionné à la liberté, aux libertés symbolisées par ces deux hôtels de ville. Le serment de jumelage ne rappelle-t-il pas aussi cette volonté de maintenir l'héritage reçu ?

« Sachant que la civilisation occidentale a trouvé son berceau dans nos anciennes « communes » et que l'esprit de liberté s'est d'abord inscrit dans les franchises qu'elles surent conquérir au prix d'un long effort... »

Ce monde libre et humain doit ainsi s'élargir — à l'exemple du jumelage de Rome et de Paris, capitales de la civilisation latine — à toute l'Europe. L'unité européenne n'est-elle pas une nécessaire entreprise de paix et de prospérité ?